

Allo!

Je m'appelle Ariane Plante et je suis commissaire aux arts visuels numériques pour le Grand Théâtre de Québec. J'amorce aujourd'hui une petite série de capsules vidéo qui a pour but de vous faire mieux vous faire connaître le travail de commissaire et ce nouveau volet dédié aux œuvres numériques qu'on vous présente au Studio.

Pour plusieurs, il y a une aura un peu mystérieuse autour de ce terme-là, commissaire. Alors on a pensé commencer par vous expliquer qu'est-ce que c'est « un commissaire d'exposition » et en quoi consiste le travail de ces professionnels-là.

Faisons d'abord un petit aparté linguistique. En anglais, le terme commissaire se traduit par « curator ». Je lisais récemment dans un article du New York Times que le mot "curate" vient du latin "curatus", qui signifie "prendre soin de" Le journaliste Lou Stoppard expliquait aussi que pendant des années, dans les musées et les archives, le rôle des conservateurs consistait exactement en cela : prendre soin des documents qui composent les collections, les polir, bien les ranger, les entretenir. L'idée du conservateur de musée dont le rôle est de mettre ensemble des œuvres, de celui qui agit comme un « agent créatif » à part entière, est relativement nouvelle.

En somme, le ou la commissaire est le professionnel chargé de la conception et de l'organisation d'une exposition...Il est en charge de toutes les étapes de la production d'une exposition, allant de l'élaboration de sa thématique, au choix des œuvres, jusqu'à à leur restitution auprès du public, c'est-à-dire par la conception de la mise en espace, de la muséographie, le choix des images et par la rédaction des textes de présentations, de mise en contexte, d'essais critiques ou de catalogues. Il est aussi l'interlocuteur privilégié des artistes tout au long de leur processus de création, quand les projets intègrent des œuvres en production...

Certains disent que le commissaire est l'auteur de l'exposition, donc qu'en en faisant la conception, il adopte un discours critique sur les œuvres et procède ainsi à une forme d'écriture artistique en soi, une écriture qui donne une nouvelle dimension aux travaux présentés.

D'autres préfèrent voir son rôle comme celui d'un interprète, donc comme celui qui offre sa lecture d'un ensemble œuvres en regard de son point de vue ou de sa sensibilité qui lui sont propres.

Au Studio, le nouvel espace de diffusion du Grand Théâtre, qui est un espace monumental et vraiment singulier, on présente une œuvre numérique à la fois, mais elle est de grande envergure! Comme commissaire aux arts visuels numériques au Grand Théâtre, je suis la personne chargée de réaliser les expositions dans le Studio, celle qui coordonne leur mise en œuvre à toutes les étapes de production. Financement, partenariats, invitation des artistes, accompagnement, rédaction de contenus, je fais tout ça!

Pour revenir à l'analogie mentionnée plus tôt, je dirais que je suis ici une commissaire-interprète : mon rôle est de faciliter la rencontre des arts numériques et du public du Grand Théâtre en proposant une lecture des œuvres en lien avec l'espace, avec le lieu...

Et pour tout dire, c'est vraiment un travail passionnant!